

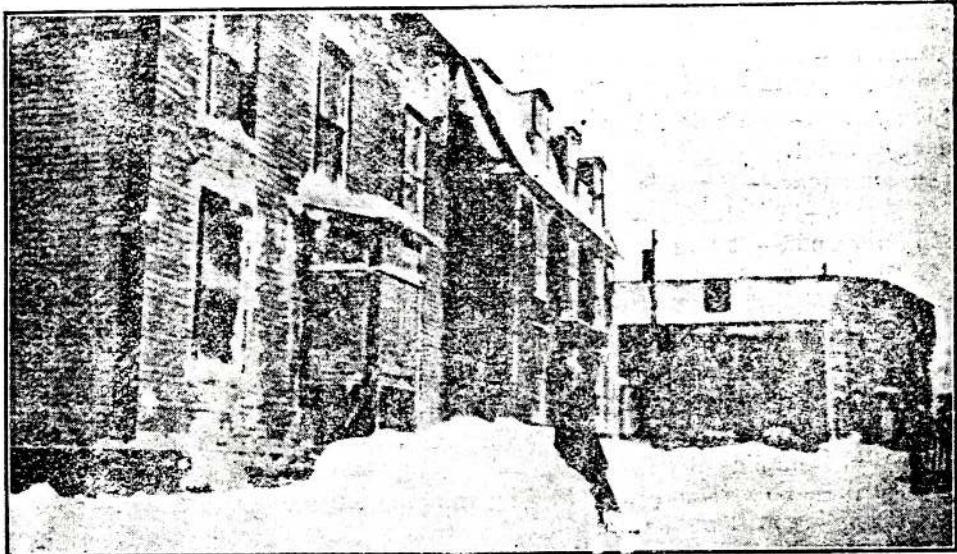
ILES ST PIERRE ET MIQUELON

LE FOYER PAROISSIAL

BULLETIN MENSUEL

JANVIER 1950

(28^e année. — No 311)



L'hiver à St Pierre

Administration :



Abonnements : } St Pierre : 50 f. ; France : 75 f
Canada : 100 f ; Etranger : 120 f

Calendrier du Mois de Février 1950

- 1 Mercredi.— St Ignace, martyr.
- 2 Jeudi.— Fête de la Purification de la Ste Vierge.— A 6 h., chapelet et salut.— Le soir à 8 h., Heure Sainte des Hommes de la Confrérie du Très Saint Sacrement.
- 3 Vendredi.— St Blaise.— 1er du mois.— Après la messe de huit heures, exposition du T. S. Sacrement pour toute la journée.— Le soir à 8 h., office en honneur du Sacré Cœur.
- 4 Samedi.— St André Corsini.
- 5 Dimanche.— Septuagésime.— Solennité de la Purification de la Ste Vierge.— A la messe de 6 h., com. mens. des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.— A la Messe, bénédiction des cierges et procession.
- 6 Lundi.— St Tite.
- 7 Mardi.— St Romuald.
- 8 Mercredi.— St Jean de Matha.
- 9 Jeudi.— St Cyrille, évêque d'Alexandrie.
- 10 Vendredi.— Ste Scolastique, vierge.
- 11 Samedi.— Fête de l'Apparition de la Ste Vierge à Lourdes.— A 6 h., chapelet et Salut.
- 12 Dimanche.— Sexagésime.
- 14 Mardi.— St Valentin.— A 7 h., messe du Tiers-Ordre.
- 15 Mercredi.— St Faustin et St Jovite.
- 19 Dimanche.— Quinquagésime.— Après la Messe des enfants, exposition du T. S. Sacrement pour les prières dites des Quarante Heures.—
- 20 h., Vêpres et chapelet.— 8 h., Complies et procession du Très Saint Sacrement à l'intérieur de l'Eglise.— A 9 h., Adoration nocturne pour les hommes à la chapelle du St Esprit.— Après les Vêpres réunion des Enfants de Marie.
- 21 Lundi.— Après la messe de 8 h., exposition du Très St Sacrement.— Le soir à 8 h., Complies et bénédiction.— 9 h., Adoration nocturne pour les hommes.
- 21 Mardi.— Exposition du T. S. Sacrement après la messe de 8 h.— Le soir à 8 h., Complies et Bénédiction.
- 22 Mercredi.— Mercredi des Cendres et Commencement du Carême.— 8 h., bénédiction et imposition des Cendres et Messe.— Le soir à 8 h., Instruction de Carême, imposition des Cendres aux personnes qui ne les auraient pas reçues le matin, et salut.
- 4 Jeudi.— St Pierre Damien.
- 24 Vendredi.— St Mathias.— Le soir à 8 h., Chemin de la Croix et Salut.
- 25 Samedi.— A 7 h., messe des Enfants de Marie.
- 26 Dimanche.— 1er du Carême.— Après les Vêpres, réunion du Tiers-Ordre.
- 27 Lundi.— St Gabriel.



Fernand LÉVÉQUE

Exportation : Travail direct avec fabricants
5, rue Marsoulan PARIS (XII^e)



Actes Paroissiaux

DU 15 DÉCEMBRE 1949 AU 15 JANVIER 1950

BAPTÈMES.-- Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 16 décembre, DISNARD Noël-Joseph ; Parrain : Ernest Ruhland ; Marraine : Thérèse Petitpas.— *Le 11*, DE ARBURN Joseph-Christian ; Parrain : Joseph Dodeman ; Marraine : Thérèse De Arburn.— FAVEREAU Anne-Marie ; Parrain : Gérard Favereau ; Marraine : France Favereau.— *Le 22*, DISNARD Guy-Albert ; Parrain : Albert Disnard ; Marraine : Rita Disnard.— *Le 29*, AU TOUX Victor-Noël ; Parrain : Jean Heudes ; Marraine : Illia Audoux.— (le 116) LECOURTOIS Michel-Edouard ; Parrain : Auguste Legentil ; Marraine : Léonie Couëtil.— *Le 5 janvier 1950*, HEUDES Noëlla-Marie ; Parrain : Jean Heudes ; Marraine : Marie-Joseph Vigneau.— *Le 15*, LETOURNEL Odile-Marie ; Parrain : Emile Boissel ; Marraine : Stéphanie Girardin.— MAUFROY Philippe-Jacques ; Parrain : Georges Lefèvre ; Marraine : Raymonde Lefèvre.

MARIAGES.— Sont unis par les liens in solubles du Sacrement

Le 19 décembre, Noël YON et Marguerite HERVÉ.— *Le 29*, Henri LEROUX et Paulette BRAND.— *Le 12 janvier 1950*, René DÉRIBLE et Arlette LEDRET.— *Le 14*, Georges DAGORT et Thérèse OLIVIER.

SÉPULTURES.— A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 19 décembre, Joseph SALAPAGIA, 70 ans.— *Le 2 janvier 1950* Marie-Thérèse LESPAGNOL, née Jackman, 82 ans.— *Le 3*, Louis LESÉNÉCHAL, 51 ans.— *Le 4*, Henri PATUREL, 59 ans.— *Le 5*, Eveline HACALA, 3 ans.



A VENDRE

Malson avec dépendances

rue des Miquelonais

S'adresser à M. Eugène ORSINI, MIQUELON

Un TERRAIN

S'adresser à M. Pierre CORMIER, Saint-Pierre



Pour suivre la vie de l'Eglise

Nous avons en ce mois de février, comme fête à signaler, celle de l'APPARITION de MARIE IMMACULÉE, au 11 février. On pourrait tout aussi bien appeler cette fête ; Mémoir des Apparitions de N. D. de Lourdes » ; car en réalité la Très Sainte Vierge se manifesta à Ste Bernadette Soubirous dix-huit fois, du 11 février au 18 juillet 1858. Nous ne décrirons pas ici ces diverses apparitions : nous dirons seulement que, quatre ans après la définition du dogme de l'Immaculée Conception, la Sainte Vierge Marie daigna apparaître dans une petite ville du Sud de la France, dont le nom alors à peine connu s'est répandu depuis dans le monde entier. La jeune fille, objet de cette faveur, avait quatorze ans ne connaissait guère que les premiers éléments de la religion, et ne soupçonnait en aucune façon les merveilles qui allaient se produire. Dans la seizième apparition, le 25 mars, sur la demande de la voyante, Marie répondit : « Je suis l'Immaculée Conception. » manifestant ainsi combien précieux était pour elle ce glorieux privilège. L'autorité ecclésiastique ne se presse pas de déclarer le caractère surnaturel de ces apparitions ; cependant des foules nombreuses vinrent en pèlerinage à sa grotte ; suivant le désir de Marie, une église fut construite. Les miracles se multiplièrent. Au cinquantenaire de ces apparitions, Léon XIII autorisa un office et une messe spéciale en l'honneur de l'Apparition, et le 13 novembre 1907, Pie X a étendu la fête du 11 février à l'Eglise universelle.

Fête des SEPT FONDATEURS des SERVITES le 12 février.

Au XIII^e siècle, à Florence, sept marchands appartenant à une confrérie de la Ste Vierge décidèrent d'un commun accord de renoncer au monde pour se vouer au service de Dieu et de sa Sainte Mère. Ils y furent déterminés par le désir de compatir aux douleurs de Marie et d'unir leurs mortifications à ses souffrances (15 août, 8 septembre 1238). Deux d'entre eux étaient sortis un jour dans la ville pour demander l'aumône. Comme ils passaient dans une rue, de tout petits enfants jetaient en disant : « Voilà les serviteurs de Marie ». De là leur vint le nom de Servites. Au nombre de ces enfants était Philippe Beniti, à peine âgé de cinq mois ; il devait plus tard entrer dans l'Ordre, mener une vie sainte et être placé sur les autels. Divers autres prodiges accompagnèrent la fondation du nouvel ordre. La Très Sainte Vierge elle-même, dans une vision, indiqua aux fondateurs l'habit qu'ils devaient

porter en mémoire de la Passion de Jésus. Ils eurent des obstacles et des difficultés à surmonter avant de voir leur ordre confirmé par Benoît XI le 12 février 1304. Les noms de ces saints, honorés aujourd'hui collectivement, sont : Bonfils Monaldi, le plus ancien des sept et le premier supérieur ; Bonagiunte Manetti, nommé Jean en religion, et supérieur après la démission du précédent ; Manetto dell'Antella, en religion Benoît ; Amédée, en religion Barthélémy ; Ugoccioni, en religion Ricovero ; Sostegni, en religion Gerardin ; et Alexis Falconieri. Tous moururent à Monte Senario, le lieu de leur retraite, sauf le dernier qui mourut à Cafaggio, et dont le culte fut approuvé spécialement en 1717 par Clément XI. A la suite de nombreux miracles dus à l'intercession du ces bienheureux. Léon XIII les a canonisés et fixé leur fête collective au 11 février, anniversaire de la confirmation de l'ordre : cette fête a été renvoyée au 12, depuis l'institution de la fête de N. D. de Lourdes le 11 février.



PRESCRIPTIONS
POUR LE CARÈME DE 1950 ET AUTRES JOURS DE L'ANNÉE



Article 1er. — Nous rappelons aux Fidèles des Iles St-Pierre et Miquelon que, pendant le Carême et à certains jours de l'année, l'abstinence et le jeûne sont prescrits par l'Église comme pratiques de pénitence.

Art. 2. — La *loi de l'abstinence* interdit l'usage de la viande, du jus de viande et du bouillon. — Elle permet l'usage des œufs, des laitages et l'assaisonnement des aliments maigrés à la graisse. — Les jours où l'usage de la viande est permis, on peut servir au même repas viande et poisson.

Art. 3. — Pour tous les Fidèles, depuis l'âge de sept ans accomplis, l'abstinence est obligatoire les jours suivants :

Tous les vendredis de l'année; chaque mercredi de Carême; les 3 jours des Quatre-Temps; aux vigiles de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël.

Quand les fêtes de Noël, de l'Assomption, de la Toussaint tombent un vendredi, les lois du jeûne et de l'abstinence sont suspendues.

Art. 4. — La *loi du jeûne* prescrit de ne faire qu'un seul repas proprement dit par jour.

Elle permet de prendre un peu de nourriture le matin, par exemple du café, du thé, du chocolat sans lait et une petite quantité de pain.

Elle permet aussi une collation le soir, par exemple du laitage, des légumes,



des œufs, des pâtes et un peu de poisson. — Il est permis de faire la lation au milieu du jour, et le principal repas le soir.

Art. 5. — Les Fidèles sont soumis à la loi du jeûne depuis l'âge de 21 ans accomplis jusqu'à la 60^{me} année commencée, et cela :

Tous les jours pendant le Carême, les dimanches exceptés, jusqu'au Samedi-Saint à midi ; les 3 jours des Quatre-Temps ; aux vigiles de la Pente côte, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël, excepté si elles tombent le dimanche.

Art. 6. — D'après ce qui a été dit, durant le Carême, à partir du mercredi des Cendres, sont à la fois des *jours de jeûne et d'abstinence* :

Les mercredis et les vendredis ; les 3 jours des Quatre-Temps. On ne peut donc faire ces jours-là, qu'un repas maigre, en dehors de ce qu'il est permis de prendre le matin et à la collation.

D'autre part, sont des *jours de jeûne sans abstinence* :

Les lundis, mardis, jeudis et samedis. — Donc, ces jours-là, on peut user d'aliments gras, mais seulement au repas principal.

Art. 7. — Sont exemptes de la loi du jeûne les personnes qui ne jouissent pas d'une bonne santé, ou qui sont assujetties à des travaux pénibles. — En cas de doute, on s'adressera au Curé, ou à son remplaçant, pour obtenir les dispenses dont on aurait besoin.

Art. 8. — Les personnes régulièrement dispensées du jeûne peuvent user d'aliments gras à tous les repas.

Art. 9. — Pour compenser les adoucissements apportés par l'Eglise aux lois de la pénitence, il est instamment recommandé aux Fidèles de faire, selon la coutume établie, une aumône spéciale, dite *aumône du Carême*, proportionnée à leurs moyens. — Les personnes qui, à cause de leur pauvreté, ne pourraient faire aucune aumône, la remplaceront par des prières ou autres œuvres de piété ou de charité.

Art. 10. — Il convient de multiplier pendant le Carême l'assistance à la messe quotidienne, la visite au St Sacrement, le Chemin de la Croix, et de sacrifier les spectacles et autres amusements.

Art. 11. — Il est rappelé à tout Fidèle ayant atteint l'âge de discrétion, qu'il doit confesser ses péchés à un prêtre approuvé, au moins une fois l'an, et accomplir la pénitence à lui enjointe ; en outre, qu'il doit recevoir avec respect le Sacrement de l'Eucharistie pour le moins à Pâques...

Art. 12. — Le temps fixé, dans la Préfecture Apostolique, pour l'accomplissement du devoir pascal, commencera le 26 février, premier dimanche de Carême et finira le 18 mai, fête de l'Ascension.

Saint-Pierre, le 15 février 1950.

R. Martin, *Préfet apostolique*.

Le voyage du Miquelon

Un article du journal « Ouest-France »



Brest, le 28 décembre 1949.

Sans bruit arrivait hier matin, au port de commerce, un petit navire, le « Miquelon » qui s'amarrait au deuxième bassin, face à l'Inscription Maritime. En fait, c'était un évènement. Ce bateau, tout de bois, et jaugeant net 326 tonneaux, qui se contente à l'ordinaire d'assurer le service de l'île aux ports canadiens, venait de relier St Pierre à Brest en dix jours. Encore faut-il préciser qu'il escorta du point de départ à Ouessant le chalutier malouin « Vaillant » qui sortait d'un chantier de réparations, sans quoi le « Miquelon » eut couvert les 2400 milles en sept ou huit jours.

Long de 42 mètres, large de 10 mètres, pour un tirant d'eau de quatorze pieds, cette ancienne unité de la Marine côtière américaine, avait quitté St Pierre dans la soirée du 16 courant, transportant six malades qui ont été conduits hier après-midi à l'hospice de Morlaix, un infirmier, et une infirmière Mme Girardin, fille de Mme Lechevallier, dépositaire d'*Ouest-France* à St Pierre et Miquelon ; le cercueil d'un capitaine terre-neuvas Charles Le Menn, décédé il y a quatre ans à St Pierre ; six passagers, Mme Detcheverry, venant rendre visite à sa fille religieuse à Bayeux ; M- et Mme Bouteiller et leur filette de dix ans, qui s'installent définitivement à St Malo dont M. Bouteiller est originaire ; deux jeunes gens de 17 et 16 ans, Bernard Carricart, qu'appellent des cours d'hydrographie à Bordeaux, et Robert Briand, désireux de séjourner pour études à Stuttgart.

Informé au dernier moment de l'arrivée du « Miquelon », M. Laurelli, député de St Pierre et Miquelon, et le Père Gervain, de la Congrégation du St Esprit, conseiller de l'Union française à Versailles, natif de St Pierre, étaient hier matin chaleureusement accueillis à bord par le commandant Rebman, le capitaine L. J. Tillard, officier de navigation faisant fonction de commissaire et les membres de l'équipage qui ne les avaient pas vus depuis plusieurs mois.

On se rendit compte alors que les 4000 habitants de St Pierre et Miquelon ne forment qu'une grande famille, et plus encore durant l'après-midi, quand M. M. Emmanuel et Léopold Turgot et leurs épouses, anciens St Pierrais, domiciliés actuellement à St Pierre-Quibignon franchirent à leur tour la passerelle. Pour eux Lucien Girardin, radio du bord, joua au violon les airs sur lesquels son père Georges faisait autrefois danser les insulaires.

« Nous avons l'impression d'être dans un port de chez nous », déclaraient ravis, officiers et marins.

Le déchargement des vingt cinq sacs postaux et de cent vingt caisses de capelans secs que contenait la cale étant terminé, le « Miquelon » reprendra la mer aujourd'hui en direction de La Palice où il débarquera 5000 quintaux de morues vertes. Il ira prendre des marchandises diverses à Bordeaux.

ECHOS du MOIS



Vendredi 16 décembre. — Départ du « Miquelon » pour Brest et l'on pourra voir dans l'article d'*Ouest-France* que tout se passa bien.

Dimanche 18. — Aux élections pour le renouvellement de la Chambre de Commerce qui ont eu lieu aujourd'hui, ont été élu : M. M. Jean Légaré, Eugène Norgeot, Georges Landry, Marcel Girardin, Raoul de la Tillemoy, Gaston Marsoliau.

Lundi 19. — Le « Keltic » arrive avec un chargement de charbon et des marchandises diverses.

Mardi 20. — Départ du « Mont-Murray », du « Petit Bras d'Or », et du « Keltic ».

Mercredi 21. — L'avion postal passe aujourd'hui. On apprend que le « Keltic » a fait naufrage aux environs du Cap Ste Marie, à Terre-Neuve. Tous les membres de l'équipage sont sauvés.

Jeudi 22. — Arrivée du « Blue Peter II » venant d'Halifax avec 70 tonnes de marchandises et de l'« Eskimo ». Le « Blue Seal » repart le même jour.

Vendredi 23. — Départ de l'« Eskimo ».

Samedi 24. — Arrivée du « Garnish Queen » avec un chargement de charbon, mais on met les scellés sur les panneaux et le bateau part à Grand Bank pour permettre à l'équipage d'y passer la fête de Noël.

Dimanche 25. — Fête de Noël, sans neige cette année. A minuit la messe pontificale a lieu avec le cérémonial habituel, rehaussée par des chants bien exécutés et par quelques morceaux de violon donnés par Madame Salaun, la femme du médecin-chef.

Lundi 26. — Retour du « Garnish Queen ». Le temps est très froid.

Mardi 27. — Départ du « Garnish Queen ».

Jeudi 29. — L'avion de la M. C. A. réussit à faire son courrier malgré des grains de pouddrin. La neige semble être venue pour tout de bon cette fois.

Vendredi 30. — Le « Garnish Queen » est de nouveau à St Pierre avec un chargement de charbon, il repart le lendemain.

Campagne de pêche locale pour 1949.
 St Pierre (95 doris), Ille-aux-Marins (28 doris) Langlade (7 doris)
 en tout 130 doris : 562.522 kgs.
 Miquelon (58 doris) : 340.024 kgs. TORAL

Les chiffres de 1918 avaient été :	
St Pierre. Ile aux-Marins, Langlade	588.877 kgs.
Miquelon	431.990 kgs.
	<hr/> 1.020.867 kgs

D'autre part, les chalutiers ont débarqué à St Pierre en 1949 :

Lundi 2 janvier 1950. — Les scouts partent pour Miquelon sur le « Béarn » pour y donner la séance qui eut un si beau succès à St Pierre le 11 décembre. Cela sur la demande de M. le Gouverneur qui facilita le voyage.

voyage.
Jeudi 5.— Retour des Scouts. M. le Maire de Miquelon envoie une lettre à M. le Gouverneur pour le remercier d'avoir fait profiter sa commune du spectacle qui eut, là-bas aussi, du succès.
Le vendredi 6.— Jour de repos avec du charbon.

Vendredi 6. — Arrivée du « Garnish Queen » avec du charbon.

Samedi 7.— On apprend que le « Miquelon » quitte Bordeaux aujourd’hui pour son voyage de retour. — *Le Matin* du Sydney avec la poste.

Lundi 9.—Arrivée de l'« Eskimo » venant du Sydney avec la poste. Les panneaux étant bloqués par la glace, il ne peut décharger que dans l'après-midi.

Mardi 10. — Arrivée du « Blue Peter II », il cogne dans l'« Eskimo » qui sortait et lui cause de légères avaries, mais les deux bateaux peuvent repartir dans la soirée.

Vendredi 13. — Arrivée du « Garnish Queen », et passage de l'avion postal. — Lors du passage du

Saison sportive 1949 (suite) — Le 13 novembre. — Lors du passage du croiseur-école « *Jeanne d'Arc* », dernier match de la saison. Le froid qui sévit déjà ne nous donne qu'une assistance clairesemée. M. le Gouverneur, M. le Maire, le Commandant et les officiers, ont tenu à honorer de leur présence cette manifestation sportive. Match intéressant, jeu bien mené de part et d'autre, mais St Pierre se trouve en présence d'une équipe nouvellement formée, manquant de cohésion et nos joueurs tri-





ompheut par 4 buts à 1, La lyre St Pierraise prête son concours. Un périf réunit le comité et les joueurs et la Jeanne d'Arc remercie l'A. S. S. P. pour l'accueil chaleureux qui leur a été fait.

Avant de clore ce rapide aperçu de la saison sportive 1949, mentionnons que le tennis a connu cette année une grande vogue. Nous ne pouvons donner ici le détail des compétitions, signalons seulement que le 2 octobre la coupe tennis 1949 a été gagnée:

chez les Dames : par Mme Bosseaux qui triomphe de Mlle M.-A. Hamel par 6-6 ; 2-2.

chez les Hommes : par M. Vincent Sarazola qui triomphe de M. Joseph Paturel par 6-4 ; 6-2.

en double : M.M. Sarazola-Paturel triomphent de M.M. Garidou-Planté par 7-6 ; 5-4.

La saison sportive 1949 a vécu. Tandis que les joueurs ont remis souliers et maillots en attendant des jours meilleurs, une équipe s'attaque au terrain et cette réfection bien nécessaire nous donnera pour l'an prochain un terrain encore plus propice à nos exhibitions sportives.

Nous remercions ici le public qui durant cette saison est venu encourager nos joueurs, l'Administration et la Municipalité qui firent beaucoup pour nous donner terrains et locaux plus auaptés. la lyre St Pierraise qui prête son gracieux concours lors de nos manifestations, les donateurs des coupes de cette année : Banque Pierre Andrieux, agent M. Pierre Andrieux ; Lucky Strike : agent M. G. Landry ; Murphy Ltd, agent M. Louis Hardy. (Toutes ces coupes ont été gagnées par l'A. S. S. P.), et tous ceux qui d'une façon ou d'une autre nous ont encouragés et aidés à maintenir notre Association sportive.

A. S. S. P.

Bal

Dans son introduction à la vie dévote, S. François de Sales, consacre deux chapitres « aux bals et passe temps dangereux ». Avec une pénétrante finesse de psychologie et en sa langue savoureuse, il énumère les inconvénients des bals, et, les comparant aux champignons, dont les médecins déclarent que les meilleurs ne valent pas grand chose, il conclut : les meilleurs bals ne sont guère bons. Pour l'évêque de Genève, le bal n'est pas défendu : il sera autorisé pour des raisons de considérance, de bienséance, de charité, des nécessités de vie sociale et des convenances de coutume ; mais il restera toujours un danger pour l'âme qui veut rester fervente et il ne faudra en user qu'avec prudence.



Un autre jugement doit être rappelé ici, celui du curé d'Ars. Il est beaucoup plus sévère. On sait la lutte que le curé d'Ars entreprit pour chasser les bals de sa paroisse et comment, après vingt cinq ans d'efforts, il remporta une victoire complète. C'était pour lui une question de principe : le bal était, à son avis, une occasion trop immédiate et trop puissante d'offenser Dieu pour qu'on puisse l'autoriser. Il refusait donc l'absolution à quiconque de ses paroissiens y prenait part ou y assistait.

C'était les bals d'Ars ou des environs, les bals populaires et ruraux de son temps, que visait le saint curé, et on peut se demander si, dans d'autres conditions, il eut été si rigoureux. En tout cas l'attitude nuancée, encore que ferme, de S. François de Sales correspond mieux aux vues des moralistes.

Ceux-ci, quand on les interroge sur la moralité du bal, répondent généralement en refusant de donner une réponse valable pour la généralité des cas : « C'est à vous de juger, disent-ils volontiers à leurs interlocuteurs ; vous seuls connaissez tous les éléments concrets.... »

La danse, ajoutent-ils, suivant en cela St Thomas d'Aquin et St Alphonse de Ligori, n'est pas mauvaise en soi : œuvre de joie et non nécessairement de passion coupable, expression d'émotion humaine, pouvant avoir une valeur artistique réelle et inspirer des sentiments élevés répondant à un besoin de distraction et d'activité spécialement propre à la jeunesse, elle peut être dite indifférente. Ce qui la rendra bonne ou mauvaise, ce seront les circonstances qui la détermineront ou qui accompagnent son exercice. Des danses deviendront mauvaises par suite de certaines modalités qu'elles présenteront (enlacements lascifs, gestes immoraux, tenue provocante) ou en raison de l'ambiance ou du cadre qui les accompagneront, des compagnies douteuses ou perverses avec lesquelles on se trouvera.

En général le bal familial et modéré passe pour acceptable. Le bal bourgeois, plus rare qu'jadis à cause de l'état précaire de la bourgeoisie, garde généralement une certaine tenue. Les dancings méritent facilement les protestations qu'élevait à leur sujet vers 1945 Mgr Duparc, évêque de Quimper, en un mandement qui fit quelque bruit. Les bals, plus nettement populaires, citadins et ruraux, montrent en bien des endroits beaucoup de sans gêne et de brutalité.

Depuis quelques années, des militants chrétiens estiment que, sans approuver ni partager la frénésie actuelle des bals, il ne faut pas les condamner simplement, mais les pénétrer pour les assainir et les christianiser. Ils pensent qu'il y a à tenter un apostolat des bals, qu'il demande du courage et de la persévérence, mais qu'il peut être efficace et fructueux.



Des directives récentes de l'épiscopat ont donné sur cel apostolat ~~comme~~ sur la participation aux bals populaires, de très nettes et utiles indications. En 1939, Mgr l'Evêque de Dijon, en 1945, Mgr de Laval ont rappelé les conditions dans lesquelles le bal est permis à des chrétiens et à des chrétiennes et celles qui rendent possible une action chrétienne sur les bals. Donnons au moins cet extrait de la lettre de l'Evêque de Laval : « Des dirigeants et militants d'Action catholique vont au bal pour ne pas se couper de la masse et essayer d'y exercer une bonne influence ? Mais notons que, au dire des jeunes eux-mêmes, il est presqu'impossible de moraliser le bal, à moins qu'un groupe important de militants et de militantes bien formées, pas trop jeunes, n'en soient plus ou moins les animateurs. Un simple militant isolé n'y parviendra jamais.... »

Contre la frénésie des bals mauvais ou douteux, le vrai remède sera sans doute l'effort de nos mouvements catholiques pour donner à la jeunesse de saines et chrétiennes distractions, où la danse aura sa place, mais non la place principale ; il faut souhaiter qu'un jour, pourquoi pas ? nous voyions, comme au Canada, des bals chrétiens, et très joyeux, dont le prêtre puisse venir bénir l'ouverture et où Dieu ne soit pas offensé.



Ce qu'est la météorologie française

III. Organisation administrative

En France la météorologie Nationale est rattachée au ministère des Travaux Publics des Transports et du Tourisme (Secrétariat à l'aviation Civile et Commerciale). Créée par ordonnance du 19 juillet 1945, la météorologie nationale est chargée de donner satisfaction à tous les besoins d'ordre météorologique de la métropole et des Territoires d'Outre-Mer.

Elle oriente et dirige les recherches portant sur la météorologie générale et appliquée. Elle prépare les accords internationaux ayant trait à la météorologie et en assure l'exécution.

La Météorologie Nationale comprend :

Une Administration Centrale de laquelle dépendent

L'Etablissement Central de la météorologie,

L'Etablissement d'études et de recherches météorologiques,

L'Inspection générale des services météorologiques de la France d'Outre-Mer.

Les réseaux météorologiques, à la tête desquels se trouve l'Etablissement Central de la météorologie comprennent des éléments de différents types :



Centres régionaux,

Stations principales,

Stations de renseignements,

Stations d'observations.

Stations de radio-sondage et de radio-goniosondages.

L'ensemble de ces centres et stations constitue le réseau synoptique de renseignements et d'observations. Il est complété par un réseau de postes auxiliaires d'observations et de postes climatologiques.

En ce qui concerne le Territoire des Iles St Pierre et Miquelon, il est prévu depuis 1940 l'installation d'une station principale et d'une station de radiosondage à St Pierre et suivant les possibilités des stations climatologiques à Miquelon et à Langlade.

La station principale a un rôle technique et de contrôle. Les prévisionnistes des stations principales élaborent les textes des prévisions nécessaires aux usages de la station, commentent la situation et les prévisions fournies aux usagers de l'aéronautique assurent la protection des avions en vol soit en répondant à des demandes de renseignements qu'ils reçoivent des aéronefs soit en transmettant de leur initiative des avis spéciaux s'ils jugent les circonstances atmosphériques dangereuses pour un aéronef ou des modifications importantes pour sa sécurité.

La station principale donne aussi satisfaction aux demandes de tous les usagers de la météorologie et contrôle le travail des postes climatologique du district qui lui est attribué.

La station du radiosondage effectue par tous les temps les mesures de la température, de la pression, de l'humidité jusqu'à 15 km d'altitude.

Les postes climatologiques effectuent des observations simplifiées destinées aux études sur le climat.

H. OURCIVAL

(à suivre)

Chronique de Miquelon

Actes Paroissiaux

BAPTÊMES.— Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 21 novembre. BOISSEL Michel-Joseph ; Parrain : Joseph Perrat ; Marraine : Rolande Detcheverry.

Le 15 février 1950. DETCHEVERRY Jean Claude ; Parrain : Marcel Detcheverry ; Marraine : Emilie Coste. — Le 17 avril, GASPARD Vincent-Ernest ; Parrain : Gaston Gaspard ; Marraine : Marietta Lemaine. — Le 15



15 mai, VIGNEAU Alain Gaëtan ; Parrain : Désiré Poirier ; Marraine : Julia Tesnière.— **Le 3 juillet**, DETCHEVERRY Gaëtane-Blanche ; Parrain : André Boissel ; Marraine : Marguerite-Marie Detcheverry.— **Le 24**, DETCHEVERRY Marie-Agnès : Parrain : Pierre-Marie Detcheverry ; Marraine : Thérèse Autin.— DETCHEVERRY Augustine-Marie : Parrain : Emile-Henri Detcheverry ; Marraine : Marie-Thérèse Lechevallier.— **Le 31**, PERROT Jacques-Lucien ; Parrain : Louis Orsiny ; Marraine : Yvonne Boissel.— **Le 21 août**.— ORSINY André-Gérard ; Parrain : Ernest Autin ; Marraine : Elise Orsiny.— **Le 28**, POIRIER Mireille-Marie-Thérèse ; Parrain : Gilbert Coste ; Marraine : Thérèse Poirier.— **Le 20 novembre**, AUTIN Noël-Charles ; Parrain : Charles Detcheverry ; Marraine : Marie Detcheverry.

MARIAGES.— Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement, **Le 22 janvier**, MICHEL Léon et DETCHEVERRY Marie-Ange.— **Le 29 avril**, POIRIER Noël et COSTE Elia.

SEPUTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, **Le 22 février**, Joseph LÉLOCHE, 61 ans.— **Le 26**, Marie Rio, née Gélos, 42 ans.

**

Les lecteurs du « Foyer Paroissial » auront certainement remarqué dans le numéro de décembre la remarque paternelle faite par notre cher Préfet Apostolique aux curés de Miquelon et de l'Île aux Marins. Il est malheureusement trop vrai que les chroniques de ces deux localités ont brillé par leur absence. Et pourtant ce ne sont pas les faits intéressants qui ont manqué.

En voici quelques uns :

Vie Paroissiale.— En janvier on procède à la toilette complète de l'intérieur de l'église. Ouvrage bien utile car les derniers travaux de nettoyage datent de février 1934 du temps du P. Lucas. Murs et voûtes sont soigneusement lavés, puis vernis, et au printemps les bancs et le plancher verront à leur tour la peinture. Notre église est donc elle aussi remise à neuf.

1949 a vu aussi la réalisation d'un désir cher aux Miquelonnais : la construction, à la Pointe-au-Cheval, d'une chapelle dédiée à Ste Thérèse de l'Enfant Jésus. L'édifice est modeste mais suffisant pour abriter dignement la statue, pour permettre d'y célébrer la Ste Messe à l'occasion et constitue en effet le but d'un pèlerinage.

Vie sportive.— 1949 a assisté à la « résurrection » de la Société de Tir, et à la formation de l'A. S. M. (Association sportive Miquelonnaise), sur l'initiative de quelques jeunes gens de la Pointe, avec l'appui de l'Administration et de la Commune et la sympathie de tous. Foot-ball, tennis sont donc ouverts à la jeunesse.



Vie artistique. — Trois séances récréatives ont été présentées au public deux par les jeunes filles et jeunes gens de la Paroisse, la 3ème par le clan routier de St Pierre ; les spectateurs surent les apprécier selon leurs mérites.

Le « Cinéma Paroissial » tient bon et marche même vers le progrès : le 9 m/m muet a fait place au parlant en attendant qu'il soit supplanté par le 16 m/m.

Vie économique. — La pêche s'est révélée vraiment pauvre durant la campagne 1949 ; le printemps fut désastreux : heureusement qu'à l'automne nombre de pêcheurs rattrapèrent, dans une certaine mesure, leur retard. Malgré tout, ici comme ailleurs, la moyenne des pêches fut fort inférieure à celle de 1948.

Travaux en cours. — Plusieurs travaux sont en cours pour l'amélioration de la vie à Miquelon. La cale, d'abord. De gros blocs de pierre ont été tirés de l'Ouest à l'automne et sont prêts à être mis en place au printemps formant ainsi une cale allongée de 20 m. et élargie de 10.

L'usine électrique est aussi en bonne marche. Commencée à la mi-octobre elle a pu, grâce à un temps exceptionnellement beau, être couverte au début de janvier. On admire déjà cette belle bâtie de 9 m. sur 14 et de 5 m. 40 de hauteur, qui dans quelques semaines abritera les deux moteurs devant fournir la lumière à la commune.

Faits divers. — Voici pour terminer quelques autres événements de l'année 1949. — 26 avril. — Passage du « Miquelon » avant son premier voyage régulier pour le Canada.

23 juin. — Un avion atterrit pour la première fois à Miquelon. Le pays doit lui plaire car il y revient le 25 pour ne s'envoler que deux jours après.

29 août. — Voyages de 170 Miquelonnais sur le « Miquelon » pour Grand-Banc où la population les reçoit très chaleureusement. Cette petite « croisière » a été fort appréciée et les Miquelonnais espèrent bien avoir la possibilité de profiter cette année encore d'une sortie semblable.



A VENDRE

(à l'Ile-aux-Marins)

Une maison ancien Café

Une maison famille

Un magasin et une presse à morue.

S'adresser à Mme Alfred COUÉTIL

GUSTAVE L'ESPAGNOL

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis
Verre ordinaire et imprimé, etc

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS
CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Pension-Restaurant

M^{me} Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

**SOCIÉTÉ D'HORLOGERIE DU D.
195, LAFAYETTE PARIS**

montres spéciales pour
pays chauds

PAR AVION

CONTRE MANDAT
JOINT A LA COMMANDE

JOINDRE 300⁰⁰ POUR
ASSURANCES TOUS
RISQUES ET ENVOI
PAR AVION

MONTRE SUISSE A RUBIS. FILLETTE 1450
OU GARÇONNET 1950
GARÇONNET. FILLETTE ANCRE IS RUBIS 3285
FILLETTE. DAME. VERRE OPTIQUE 3485
HOMME. TROTTEUSE CENTRALE 4885
WATERPROOF ETANCHE DE LUXE 2997

Imp. du « Foyer Paroissial » — Le Gérant : R. Martin

